



## ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

### DATES DE RENTRÉE ECOLE

#### MATERNELLE

==> Les moyennes et les grandes sections  
Rentreront lundi 2 septembre à 9h30,  
et n'auront pas école le mardi 3 septembre.

Les petites sections rentreront le mardi 3 septembre à 8h45

Jeudi 5 septembre classe entière pour tous les élèves à 8h45

#### PRIMAIRE

==> Lundi 2 septembre à 9h00 (CE1-CE2-CM1-CM2)  
Lundi 2 septembre à 9h15 pour les CP (sous le préau des CP)

1<sup>ère</sup> Journée : les élèves doivent apporter toutes les fournitures et les livres.

### DATES DE RENTRÉE COLLÈGE

#### CLASSES DE 6°

==> Vendredi 30 août à 9h00 à 16h00

Lundi 2 septembre départ pour le séjour d'intégration

Rendez-vous au lycée à 8h30

Retour le mercredi 4 septembre vers 17h00

Jeudi 5 et vendredi 6 septembre cours selon emploi du temps

#### CLASSES DE 5°

==> Lundi 2 septembre de 9h00 à 12h00

#### CLASSES DE 4°

==> Lundi 2 septembre de 9h30 à 12h00

#### CLASSES DE 3°

==> Lundi 2 septembre de 10h00 à 12h00

} Pas de cours  
l'après midi

1<sup>ère</sup> Journée : les élèves doivent se munir d'un agenda scolaire, d'une trousse et de quelques feuilles. Il n'est pas utile d'apporter toutes les fournitures

LIVRES COLLÈGE : remis aux élèves le jour de la rentrée en échange d'un chèque de caution de 50 € à l'ordre de l'OGEC. Cette condition est obligatoire pour obtenir les livres de classe.

### DATES DE RENTRÉE LYCÉE

#### CLASSES DE 2°

==> Lundi 2 septembre de 9h30 à 12h30

Pas de cours l'après-midi

==> Séjour d'intégration Mercredi 4 septembre

Rendez-vous au lycée à 8h30.

Retour vendredi 6 septembre vers 17h00 au lycée

#### CLASSES DE 1<sup>ère</sup>

==> Lundi 2 septembre de 10h30 à 12h00

Pas de cours l'après-midi

#### CLASSES DE Terminale

==> Lundi 2 septembre de 14h30 à 16h00.

Pas de cours le matin

1<sup>ère</sup> JOURNÉE : les élèves doivent se munir d'un agenda scolaire, d'une trousse et de quelques feuilles. Il n'est pas utile d'apporter toutes les fournitures.

LIVRES : distribution le lundi 2 et mardi 3 septembre en échange d'un chèque de caution de 50 € à l'ordre de l'OGEC. Cette condition est obligatoire pour obtenir les livres de classe.